

Les principes fondamentaux de notre intervention

• La libre adhésion (une relation librement choisie)

La relation éducative est librement consentie de part et d'autre, basée tant sur une démarche volontaire de l'éducateur que des jeunes - il s'agit aller vers eux, dans leur milieu, avec eux. Elle implique les notions de temps et de confiance nécessaires à la mise en place de toute action éducative, elle est moralement contractuelle.

• Un mandat territorial et non nominatif

Pour réaliser le premier principe, il est nécessaire que les personnes que nous accompagnons ne soient désignées ni par une instance judiciaire, ni administrative. Seul notre cadre géographique d'intervention est arrêté.

• Le respect de l'anonymat (un des principes fondateurs qui régit la prévention spécialisée)

Conséquence de l'absence de mandat nominatif et de la libre-adhésion, le respect de l'anonymat se comprend dans l'interaction avec les autres principes. Il est indispensable pour recueillir l'adhésion du jeune et mener avec lui un accompagnement pertinent.

• Le partenariat et l'inter-institutionnalité (un nécessaire maillage des institutions)

Un des objectifs étant de permettre l'intégration des jeunes dans les structures de droit commun, l'action s'exerce à deux niveaux : auprès des jeunes pour aider cette intégration ; auprès des structures pour faciliter leur adaptation.

L'action éducative des équipes nécessite que soient articulées les compétences des différents partenaires de manière à prévenir la marginalisation et les violences qui en résultent, faciliter la promotion et l'insertion sociale des jeunes et des familles.

C'est l'arrêté du 4 juillet 1972, en prolongement de l'Ordonnance de 1945, qui a historiquement fondé son mode d'intervention, ses principes et ses méthodes.

L'article 121-2 du Code de l'Action Sociale et des Familles définit : " Dans les zones urbaines sensibles et dans les lieux où se manifestent des risques d'inadaptation sociale, le département participe aux actions visant à prévenir la marginalisation et à faciliter l'insertion ou la promotion sociale des jeunes et des familles, qui peuvent prendre une ou plusieurs des formes suivantes :

1° Actions tendant à permettre aux intéressés d'assurer leur propre prise en charge et leur insertion sociale ;

2° Actions dites de prévention spécialisée auprès des jeunes et des familles en difficulté ou en rupture avec leur milieu ;

3° Actions d'animation socio-éducatives ;

4° Actions de prévention de la délinquance. "

L'article 221-1 le complète : " Le service de l'aide sociale à l'enfance est un service non personnalisé du département chargé des missions suivantes :

1° Apporter un soutien matériel, éducatif et psychologique tant aux mineurs et à leur famille ou à tout détenteur de l'autorité parentale, confrontés à des difficultés risquant de mettre en danger la santé, la sécurité, la moralité de ces mineurs ou de compromettre gravement leur éducation ou leur développement physique, affectif, intellectuel et social, qu'aux mineurs émancipés et majeurs de

moins de vingt et un ans confrontés à des difficultés familiales, sociales et éducatives susceptibles de compromettre gravement leur équilibre ;

2° Organiser, dans les lieux où se manifestent des risques d'inadaptation sociale, des actions collectives visant à prévenir la marginalisation et à faciliter l'insertion ou la promotion sociale des jeunes et des familles, notamment celles visées au 2° de l'article L. 121-2... "

A ce titre, la Ligue Varoise de Prévention a reçu son habilitation du Président du Conseil Général, au titre de l'Aide Sociale à l'Enfance.

La L.V.P. est le service de prévention-action sociale de la Ligue de l'Enseignement - F.O.L. 83, qui " invite les citoyens à s'associer dans la lutte contre les inégalités, à débattre et à être acteurs dans la cité afin de construire une société plus juste, plus libre et plus solidaire visant à l'émancipation de tous. "

La Ligue Varoise de Prévention a été créée en 1974 à Toulon, afin d'installer des équipes d'éducateurs spécialisés dans les quartiers touchés par les risques d'inadaptation sociale. A partir de 1995, elle étend son action sur les territoires de La Valette, La Garde et Ollioules et articule en interne des métiers complémentaires :

- Les équipes de Prévention Spécialisée sur l'ensemble des secteurs
- L'Espace Santé Jeunes (Accueil, Ecoute, Médiation Santé)
- Les équipes de médiation sociale de nuit "Correspondants de Nuit" à Ollioules, Toulon : la Beaucaire et le Grand Jonquet
- L'accompagnement familial à Toulon - le Grand Jonquet

Les activités de la Ligue Varoise de Prévention : prévention spécialisée, médiation, accompagnement familial et médiation santé, évoluent dans un cadre législatif renouvelé par les lois de 2007 sur la Protection de l'Enfance et sur la Prévention de la Délinquance, la loi de 2002 sur l'organisation sanitaire et sociale.



Ligue Varoise de Prévention



Services aux jeunes et aux familles,

[anonymes et gratuits]

- **Médiation Santé**
- **Médiation de Nuit**
- **Accompagnement Familial**
- **Aide à la scolarité**
- **Formation**
- **Prévention Spécialisée**

SIÈGE ADMINISTRATIF

48 rue Picot 83000 Toulon

tél 04 94 09 1000 fax 04 94 89 32 89

mail : lvpicot@orange.fr

Les Equipes de Prévention Spécialisée

Tout au long de la journée, les équipes éducatives vont à la rencontre des jeunes et de leurs familles, afin de partager leur vie et d'en être connues au quotidien.

Elles investissent les lieux de vie de leurs territoires d'intervention, tels que :

- les abords des établissements scolaires,
- la rue, les places publiques,
- les lieux de regroupement...



Elles renforcent leur présence dans les lieux où les liens sociaux sont rompus ou fragilisés afin de prévenir les risques d'inadaptation et/ou de marginalisation.

De ce travail de rue, des rencontres sous diverses formes naissent, des liens se créent, et des demandes individuelles et/ou collectives peuvent émerger.

Les éducateurs, afin de répondre au mieux aux usagers pour la réalisation de leur projet de vie, se livrent avant tout à l'écoute.

Ils identifient les besoins des jeunes et des familles, en un ou plusieurs entretiens, dans la rue, au local ou à domicile. Ils mettent en place l'action la plus adaptée à sa situation.

Ils prennent en compte leur environnement (notamment familial), travaillent en lien avec lui.

Ils orientent et accompagnent les jeunes et les familles auprès des partenaires et structures à même de répondre à leurs besoins.

Ils accompagnent les personnes en menant des actions individualisées et collectives.

Les interventions des éducateurs ne peuvent se réaliser qu'avec l'adhésion et l'implication de la personne.

De ce fait, les actions menées auprès des individus balayent tous les champs de la vie quotidienne que l'on retrouve sous différents aspects. Par exemple : santé, scolarité, recherche d'emploi et de formation, loisirs et sports, bien-être de l'individu...

EQUIPES EDUCATIVES

LA VALETTE

Les Lentisques B, 35 Avenue Auguste Renoir
83160 LA VALETTE DU VAR
04 94 23 69 53

LA GARDE

4, rue Raspail 83130 LA GARDE
04 94 75 30 70

OLLIOULES

HLM St Roch – RDC Bât. B2 83190 OLLIOULES
04 94 06 23 59

TOULON-CENTRE

92, Cours Lafayette 83000 TOULON
04 94 41 11 80

TOULON-LA BEUCAIRE / PONTCARRAL

Bât.36 rue des Genêts 83200 TOULON
04 94 62 35 81

TOULON-GRAND JONQUET

L'Amazone 656 chemin du Jonquet 83200 TOULON
04 94 22 38 50

TOULON-PONT DU LAS / SAINT ROCH

29 rue du Capitole Le forum A 83200 TOULON
04 94 46 25 76

TOULON-SAINTE MUSSE

04 94 03 23 44

VALLÉE DU GAPEAU

149 bis avenue de la République 83210 SOLLIES PONT
04 94 42 35 17

L'espace Santé Jeunes

Une équipe pluridisciplinaire accueille enfants, adolescents, famille et parents de l'agglomération toulonnaise ou simplement de passage. Elle travaille sur le mal-être, les conflits, les difficultés sociales, le conseil juridique, la santé globale des jeunes et des familles.

L'espace Santé Jeunes accueille gratuitement avec ou sans rendez-vous les jeunes et les parents, pour une écoute et un suivi assuré par des spécialistes : éducatrice, médecin, psychologue, assistante sociale, psychiatre, conseiller juridique, accompagnatrice familiale...

Espace Santé Jeunes

ACCUEIL, ECOUTE, MEDIATION SANTE

92, Cours Lafayette, 1^{er} étage

83000 TOULON

04 94 22 21 20

(Accueil du lundi au vendredi 14h/18 h)



Les Correspondants de Nuit

Dans le contexte spécifique de la nuit, ils assurent une présence humaine active, rassurante.

Ils agissent de façon préventive en réponse aux problèmes sociaux nocturnes par une médiation de proximité sécurisante, visible et accordée aux rythmes du temps de la nuit.

Ils participent à la lutte contre l'isolement et la détresse et préviennent les conflits et les violences.

Leurs missions se répartissent en Prévention et Médiation sociale, Veille sociale et Veille résidentielle.

OLLIOULES

TOULON (LA BEUCAIRE, LE GRAND JONQUET)

04 94 06 27 15

(du lundi au samedi,
de 20h à 4h du matin)



L'accompagnement familial à Toulon - Grand Jonquet

L'accompagnatrice familiale de Toulon-GrandJonquet travaille en lien avec les équipes de jour et de nuit. Elle soutient et accompagne les familles dans les démarches administratives de la vie courante, aide à l'exercice de la parentalité, effectuent des médiations dans toutes les domaines des difficultés de la vie familiale : de la scolarité des plus jeunes à la vie quotidienne des grands-parents, de l'hygiène et de la vaccination aux factures impayées, de la nutrition aux troubles de l'autorité parentale.